ILS RÉCLAMENT ENCORE UNE FOIS LE «SEUIL»

Les lycéens dans la rue

Après les enseignants, c'est au tour des élèves des classes de terminale de manifester leur colère. Ils étaient nombreux hier à se rassembler pour le deuxième jour consécutif à quelques mètres de l'annexe du ministère de l'Education. Ils exigent des garanties quant à la tenue du baccalauréat selon le calendrier établi, et disent ne pas vouloir sacrifier vacances et jours de repos. Ils remettent sur la table la question du «seuil» des cours à réviser. Le ministère de l'Education rassure.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Ils étaient nombreux les lycéens rassemblées à quelques encablures de l'annexe du ministère de l'Education à Ruisseau. Les élèves de terminale des lycées de Garidi, de Aïn Naâdja, de Staouéli et de Bab Ezzouar se sont donné rendez-vous pour le second jour consécutif pour manifester leurs inquiétudes. Unanimes, ils se disent contre le sacrifice des vacances de printemps, des samedis et des mardis après-midi pour le rattrapage des cours perdus pendant la durée de la grève. Ils réclament dans la foulée le fameux seuil des cours introduit sous Benbouzid. Les lycéens rencontrés hier affirment vouloir bénéficier comme les candidats au baccalauréat des années précédentes du seuil jugé pourtant anti-pédagogique par les enseignants et même par le ministre de l'Education.

Pourtant, les lycéens ne veulent pas entendre raison. Ils se disent victimes des mouvements de grève à répétition et ne veulent pas en payer les conséquences. Ils pointent un doigt accusateur en direction de leurs enseignants qu'ils soupçonnent de vouloir terminer le programme rapidement sans prendre le temps de leur expliquer le contenu. Ils considèrent également que la première semaine de vacances devrait être mise à profit pour des révisions et non pas pour dispenser des cours. La majorité des lycéens rencontrés hier semblaient ignorer que la date de l'examen avait déjà été fixée.

Face à l'inquiétude des élèves, le ministère de l'Education a réagi via un communiqué dans lequel il tente de rassurer la communauté éducative, en particulier les élèves des classes d'examen.

Le département de Baba Ahmed dit comprendre l'inquiétude des élèves mais assure qu'il avait déjà entrepris une première évaluation de la situation et que les inspecteurs chargés de cette mission avaient conclu que «la situation était maîtrisable». Pour tranquilliser les élèves, le ministère assure qu'au regard de la spécificité de chaque établissement scolaire, un traitement au cas par cas sera privilégié pour le rattrapage des cours. Les délégués des classes ainsi que les parents d'élèves pourront être associés à la prise de décision.

Le ministère est formel : les dates des vacances et des examens de fin de cycle sont officiellement maintenues. Celles des compositions seront laissées à l'appréciation des enseignants. Il a tenu également à rappeler que les sujets d'examens ne porteront que sur les cours effectivement dispensés.

Des assurances qui pour le moment n'ont pas porté leurs fruits. Les lycéens continuaient hier de relayer des informations sur les réseaux sociaux au sujet de la poursuite de leur mouvement de protestation.

N. I.

Les lycéens en ébullition à Béjaïa

Les lycées sont en ébullition depuis dimanche dernier dans la wilaya de Béjaïa où les apprenants ont décidé d'investir le front de la contestation pour crier leur colère contre les mesures prises par le département de Baba Ahmed, liées au rattrapage des cours suite au mouvement de grève de plusieurs jours des enseignants. Des décisions qui n'ont pas été du goût des élèves. Les apprenants sont contraints à un véritable marathon pour rattraper «le temps perdu». Les lycéens, notamment les candidats à l'examen du baccalauréat, réclament le maintien des vacances de printemps et l'allégement des programmes. Hier encore, l'heure était au débrayage. Plusieurs établissements scolaires du secondaire à travers la wilaya, ont été totalement paralysés. C'est le cas, entre autres, des lycées de Sidi-Aïch. Les élèves menacent de recourir à une grève illimitée pour se faire entendre. Au niveau du chef-lieu de wilaya, des lycéens sont sortis dans la rue pour exiger la limitation des programmes concernant l'examen du baccalauréat. «Les programmes sont trop chargés. Déjà avec une scolarité normale, il sera impossible pour nous de le terminer à temps, encore moins de parvenir à l'assimiler. C'est une injustice. Le ministère doit revoir les programmes et fixer un seuil pour nous permettre de préparer sereinement notre examen», se plaignent des lycéens.

A. K.

LE BONJOUR DU *SOIR*

Bienvenue au club !

Suite de la page 1

Ici, ce n'est pas la maison de la revanche, des coups bas, des tireurs sur les ambulances. Quand il a fallu dire «prompt rétablissement» au malade du Val-de-Grâce, sans calcul, ni arrière-pensées, nous l'avons fait. A ce moment-là, beaucoup parmi les pensionnaires de la maison d'en face ne pouvaient en faire autant : ils cherchaient la direction du vent car ils pensaient que c'était la fin pour leur idole ! Et quand, face à l'horreur de certains discours, écrits ou dessins raillant la maladie, l'incapacité physique ou souhaitant carrément la mort d'un être humain, nous avons gueulé «Basta !» Car la maison de l'honneur ne saurait se transformer en arrière-boutique de l'abjection... Ici, c'est le club des hommes debout ! Donc, bienvenue à vous qui n'acceptez pas, n'acceptez plus la mort lente de votre pays. Nous étions si peu nombreux ici en 2000. Nous sommes des millions en 2014. Faisons du bruit, pas la guerre ! Portons nos voix aux maîtres de ce pays en nous abstenant d'aller voter. C'est notre devoir. Ici. Dans cette maison où nous sommes heureux d'accueillir le brave Sofiane Djilali, et les camarades islamistes (sans jeu de mots). Non, ce n'est plus une erreur d'analyse semblable à celle qui nous a fait accepter le FIS dans le jeu politique. Mokri et tous les autres sont aussi des Algériens debout et nous sommes heureux de les accueillir, là où le FFS, le MDS, le RCD et le PST se font vieux parmi nous. Ici, ce n'est pas la maison du vote. C'est celle du boycott !

maamarfarah20@yahoo.fr

RASSEMBLEMENT DU COMITÉ NATIONAL DES CONTRACTUELS DU PRÉ-EMPLOI

Réprimés à la Grande-Poste, refugiés devant la Maison de la presse

Violemment dispersés et arrêtés par les forces de l'ordre dimanche à la Grande-Poste, hier, c'est devant la Maison de la presse que les membres du comité des contractuels du pré-emploi affiliés au Snapap (Syndicat national autonome du personnel de l'administration publique) sont venus scander leur désespoir à se faire entendre par les autorités.

Saadia Gacem — Alger (Le Soir) — Ils étaient une centaine avec banderoles, chants et slogans devant la Maison de la presse. Le rassemblement avait pour objectif de dénoncer la politique de «bricolage» dans le secteur de l'emploi, les manifestants ont revendiqué leur intégration dans le marché de l'emploi «officiel» et «décent». Venus de différentes wilayas du pays pour déverser leur colère «à la face du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale», mécontents et déçus des dispositifs du pré-emploi de l'Anem (Agence nationale de l'emploi) et du filet social qui, selon eux, «offrent une pension de chômage plutôt qu'un salaire décent». Un manifestant originaire de Sétif et contractuel à l'APC, nous explique que le dispositif de pré-emploi n'est que du « bricolage », il maintient les chômeurs dans une situation d'emploi précaire, «il y a des personnes qui sont contractuels depuis plus de 10 ans. De plus, les diplômés, comme les ingénieurs et les licenciés se retrouvent à des postes non qualifiés. Par exemple, au guichet de l'APC, payés moins du SMIG, entre 9 000 et 15 000 DA !» Il ajoute que le comité rejette également le nouveau dispositif, contrat de première embauche (CPE) annoncé en début d'année par Mohamed Benmeradi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. «C'est toujours la même chose, la précarité pour les diplômés, pas d'emplois stables, des stagiaires à vie.» Ce contrat ressemble étrangement au CPE à la française proposé en 2006 par le Premier ministre de l'époque, Dominique de Villepin et qui avait donné lieu à de vives protestations de la part des lycéens faisant reculer le pouvoir. Est-ce un recyclage de ce dispositif avorté de l'autre coté de la Méditerranée ?

Par ailleurs, les membres du comité revendiquent le droit à la retraite et l'ouverture d'un dialogue. «Le gouvernement parle à lui-même, il n'est pas réaliste ni dans sa politique d'emploi ni dans sa manière de gérer les questions socio-professionnelles. Ce n'est pas en réprimant les manifestants que l'on règle les difficultés sociales», clame Idriss Mekideche, chargé de communication du comité.

En effet, dimanche, le comité avait organisé un sit-in devant la Grande Poste où 350 personnes avaient été arrêtées, selon Idriss Mekidèche, avec 40 blessés dont 5 gravement. Hier, devant la Maison de la presse, le dispositif policier était pratiquement inexistant, moins d'une dizaine de policiers étaient présents et encadraient le rassemblement. Un policier, nous confie : «On ne peut pas les empêcher de manifester surtout devant chez vous, la presse.»

S. G.

EMPÊCHÉS DE TENIR UN SIT-IN DEVANT LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

Les rappelés de l'armée campent à la gare du Caroubier

Les rappelés de l'Armée nationale populaire (ANP) ayant été mobilisés durant les années 1995 et 1999 ont été empêchés de tenir, hier, un rassemblement devant le Palais du gouvernement. Refoulés vers la gare routière du Caroubier, ils refusent de rentrer chez eux bredouilles. Ils ont campé à l'intérieur de la gare et décideront, aujourd'hui, des actions à venir.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - «Nous étions les héros de la décennie noire et en 2014 nous sommes tabassés et ridiculisés sur la place publique», ont dénoncé les rappelés de l'ANP, mobilisés durant la décennie noire pour lutter contre le terrorisme. «Nous sommes venus tenir un rassemblement devant le Palais du gouvernement pour pousser les pouvoirs publics à engager des négociations sur notre plateforme de revendications, mais avons été empêchés. Pire, nous avons été tabassés et matraqués, certains de nos confrères sont encore dans des commissariats, ceux venus de la wilaya de Blida ont été refoulés chez eux dans des bus réquisitionnés spécialement pour eux et d'autres déposés à la gare routière du Caroubier», a expliqué Takorabet Cherif, chargé de la communication au sein du Conseil national des rappelés de l'armée qui s'est présenté à notre rédaction. Ce dernier a indiqué que les protestataires refusent de quitter la capitale et passeront la nuit (d'hier Ndlr) à la gare du Caroubier. «Nous allons tenir notre assemblée ce soir à la gare routière du Caroubier et décider des actions à prendre», a souligné ce rappelé. Selon lui, «pas question de faire marche arrière, les rappelés refusent de baisser les bras jusqu'à satisfaction de nos revendications». Ils demandent en plus d'un statut pour les 123 000 rappelés mobilisés, la reconnaissance, des indemnités morales et matérielles pour l'ensemble des rappelés, une prise en charge médicale, la promulgation d'un texte ou d'une loi pour fixer une pension mensuelle et de bénéficier d'une retraite proportionnelle. Les protestataires demandent aussi de bénéficier des dispositions contenues dans les textes portant sur la Charte pour la réconciliation nationale et la concorde civile.

S. A.

ABROGATION DU 87 BIS

Le point d'achoppement de la 16e tripartite ?

Quinze jours avant sa tenue, le secrétaire général de l'UGTA avait qualifié par «anticipation» le rendez-vous tripartite du 23 février dernier «d'historique». Abdelmadjid Sidi Saïd, selon son entourage, avait grand espoir de voir l'abrogation du 87 bis «validée» lors de ce rendez-vous, mais surtout son entrée en application concrétisée à très court terme.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Dans son communiqué final, la tripartite du 23 février dernier a fait état de cinq recommandations, à savoir «la signature d'un pacte national économique et social de croissance, la mise en place des modalités de contribution du Fonds national d'investissement (FNI) au financement de l'investissement national public et privé, l'encouragement de la production nationale, la facilitation de l'intervention des entreprises nationales du BTPH dans la réalisation du programme national d'équipement, la dépénalisation de l'acte de gestion et enfin la décision d'abroger et de revoir l'article 87-bis de la loi 90-11 et de rédiger une nouvelle définition».

C'est ce dernier point qui a focalisé toutes les attentions des observateurs de la question socio-économique et ce même point qui constitue un véritable baromètre de la réussite ou non de cette tripartite, notamment pour le monde du travail.

Ainsi, même si son «abrogation» a été décidée, il n'en demeure que les retombées positives de son application risquent de provoquer des «remous» sur le front social. Il faut reconnaître que la surmédiatisation de ce rendez-vous avait suscité chez le monde du travail un grand espoir de voir la question salariale valorisée. Or, dans la pratique, il est clairement établi que l'abrogation de l'article 87 bis entre dans le cadre de la révision du code du travail, mais surtout les retombées financières de sa mise en application.

Sur ce plan précis, il est important de noter que l'incidence financière de l'abrogation du 87 bis doit faire l'objet d'une mesure législative, autrement dit, une éventuelle révision des salaires des fonctionnaires doit être incluse dans un cadre législatif entrant dans le cadre d'une loi de finances. Ainsi, de deux choses l'une, soit comme, il a été décidé, la revalorisation salariale interviendra «à la faveur de la loi de finances 2015», soit elle interviendrait dans le cadre de la prochaine loi de finances complémentaire 2014.

L'une comme l'autre, une «nouvelle approche permettra de consolider un revenu minimum et de rattraper les salaires des travailleurs des basses catégories professionnelles et aux entreprises, plus de flexibilité pour mieux rétribuer les rendements des travailleurs».

Il faut reconnaître que l'abrogation du 87 bis était au centre de toutes les revendications de la Centrale syndicale soit depuis 1997. La décision de son abrogation constitue ainsi le dernier «verrou» des accords conclus entre l'Algérie et le FMI dans le cadre du plan d'ajustement structurel (PAS).

Enfin, du côté de l'UGTA, on reste convaincu que la revendication portée depuis 1997 sera «couronnée par l'annulation pure et simple de ce dispositif et que ses retombées financières seront à moyen ou à long terme bénéfiques pour le monde du travail». Wait and see.

A. B.